

Canton de Berne
Commune mixte de Nods



Plan d'Aménagement Local (PAL)



Plan de Zones des Dangers Naturels (PZDN-B)

Périmètre B "Commune"

1:10'000



Ingénieurs-conseils SIA, USIC
Promenade 22 - 2720 Trémelan
Tel 022 487 58 77 - Fax 022 487 07 65
trémelan@atb-sa.ch - www.atb-sa.ch

N° dossier 4121		N° plan 011		
Date	Projet	Dessin	Contrôle	
25.08.2017 IPP	MBa	BC	BC	MBa
02.08.2019 Exp	MBa	BC	BC	MBa
14.08.2020 DP	MBa	DG	BC	MBa

INDICATIONS RELATIVES À L'APPROBATION

Procédure de Participation (art. 58 LC)
Publication dans la Feuille Officielle du District
Information et Participation de la Population (IPP)
Séance d'information publique

les 25. 08 et 01. 09. 2017
du 28. 08 au 27. 09. 2017
le 04. 09. 2017

Examen Préalable (Exp, art. 59 LC et 118 OC)

du 16. 04. 2020

Procédure d'opposition (art. 60 LC)

Publication dans la Feuille Officielle du Jura bernois
Publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District
Dépôt Public (DP)

les 16 et 23. 09. 2020
les 11 et 18. 09. 2020
du 11. 09 au 12. 10. 2020

Séance(s) de conciliation
Opposition(s) liquidée(s)
Opposition(s) non liquidée(s)
Réserve(s) de droit

le
le
le

Adoption (art. 66 al. 2 LC et art. 25 RO)

Arrêté par le Conseil Communal
Adopté par l'Assemblée Communale

le
le

Attestation (art. 120 OC)

Au nom de la Commune mixte de Nods
Monsieur le Maire
Willy SUNIER

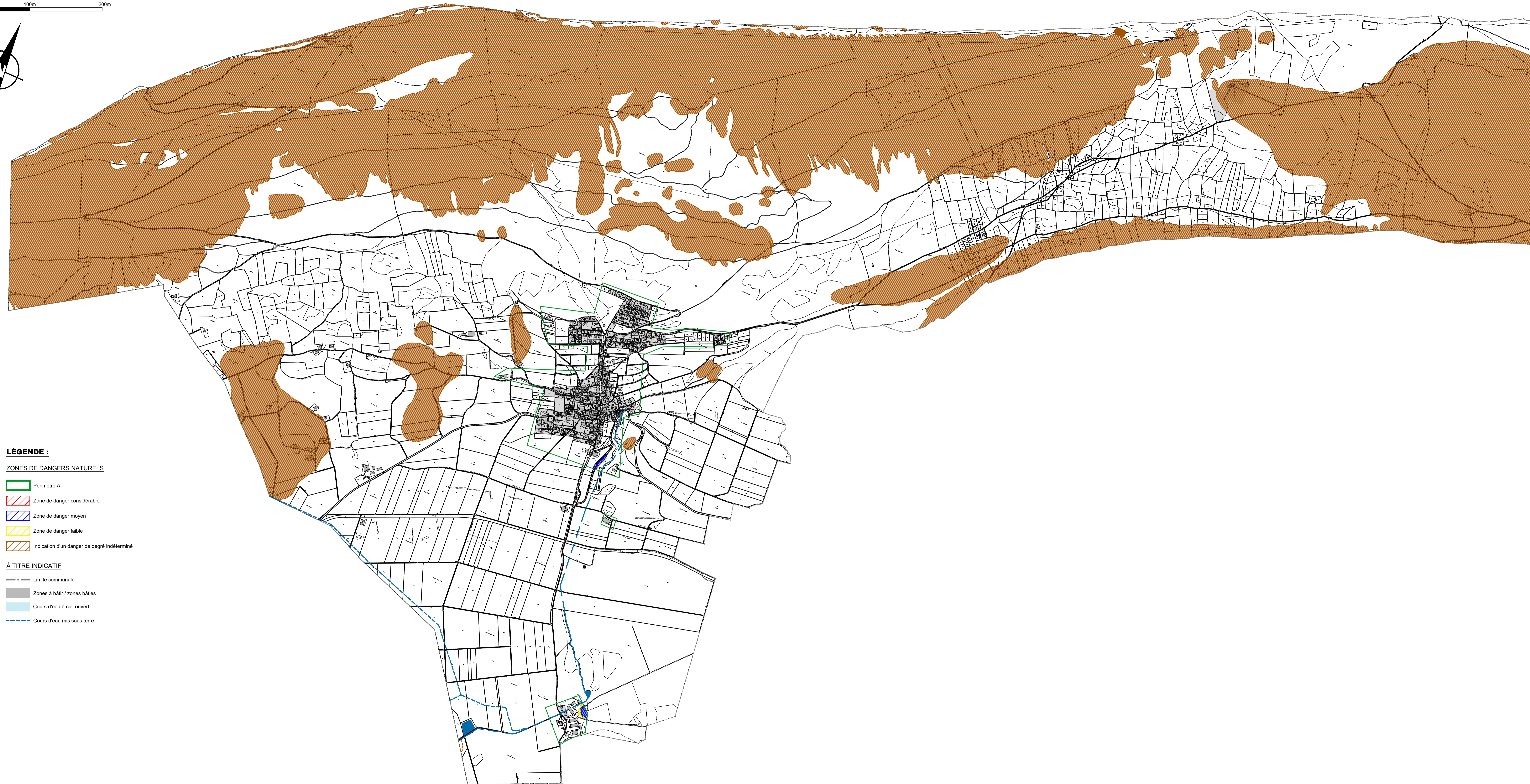
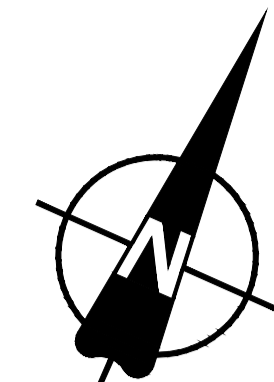
L'Administratrice Communale
Viviane SUNIER

Les indications ci-dessus sont certifiées exactes, l'Administratrice Communale

Approbation (art. 61 LC)

Approuvé par l'Office cantonal des Affaires Communales et de l'Organisation du Territoire (OACOT)

10m 20m 50m 100m 200m



LÉGENDE :

ZONES DE DANGERS NATURELS

- Périmètre A
- Zone de danger considérable
- Zone de danger moyen
- Zone de danger faible
- Indication d'un danger de degré indéterminé

À TITRE INDICATIF

- Limite communale
- Zones à bâtir / zones bâties
- Cours d'eau à ciel ouvert
- Cours d'eau mis sous terre